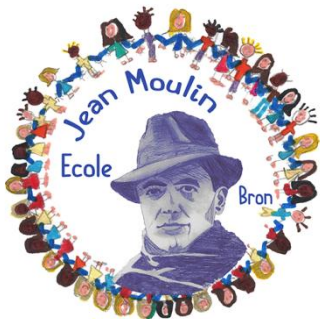




**Ecole primaire
Jean Moulin**

Compte rendu du Conseil d'Ecole

réuni le 4 novembre 2025

Début de séance 18h00

Présents :

Equipe pédagogique : Mesdames BERTOUT, CARPENTIER, CUBIZOLLE, DA SILVA, FOURNIER, FRAU, GALANT, GENIN, GHAZOUANI, HAZARD, LOUNIS, MAGAT, MICHELI, MIRABELLA, STEVENANT, TRUX ADDARIO, Messieurs FERLAY, JACQUET

Parents délégués : Mesdames BRATSCHI, KBAIER, Messieurs GENET et FORNUTO

Directrice des temps périscolaires : Madame PLASSARD

ATSEM : Mesdames BLENET et REY

Introduction : accueil des représentants des parents d'élèves

17 sièges à pourvoir car 17 classes

13 parents élus liste FCPE et 4 parents élus par tirage au sort

Taux de participation : 48% (42% en 2024)

1. Bilan de la rentrée 2025/organisation

➤ Effectifs/classes

L'école Jean Moulin comptabilise 329 élèves (335 élèves l'an dernier).

En maternelle, il y a 126 élèves (116 l'an dernier). Les élèves sont répartis en 5 classes multi niveaux. Il n'y pas de GS dédoublées.

En élémentaire, on compte 203 élèves (légère baisse, 219 l'an dernier). Suite à une fermeture de classe de CE1, les élèves sont répartis sur 13 classes

L'équipe enseignante est stable. Les enseignantes en congé maternité sont remplacées.

➤ Accueil des élèves en situation de handicap

Actuellement, 11 élèves sont notifiés. Parmi eux, 8 enfants ont une aide individuelle et 3 une aide mutualisée (6h maximum par élève).

5 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) sont nommés sur l'école avec des contrats de 20h ou 26h. Les besoins sont donc assurés.

➤ Présentation du RASED

Le RASED, c'est le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Il y a 3 antennes RASED différentes à BRON (Bron-Nord, Bron-Centre et Bron-Sud)
Notre antenne RASED (Bron-Nord) intervient sur 8 écoles (Maternelle Pierre COT, Elémentaire Pierre COT, Primaire Jean MOULIN, Maternelle Alsace-Lorraine, Elémentaire Alsace-Lorraine à Bron et toutes les écoles de Jonage).

L'équipe de notre RASED est composée de : Raphaëlle RONGER la psychologue scolaire, Nathalie POLOCE l'enseignante spécialisée dans les aides relationnelles, Aurore RIVEIL et Laurent OLIVER, les enseignants spécialisés dans les aides pédagogiques.

Ils interviennent auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires persistantes (d'apprentissage ou de comportement), en complément des aides déjà mises en place par les enseignants dans leur classe.

Ils peuvent travailler dans la classe ou en dehors de la classe, la plupart du temps au sein d'un petit groupe d'élèves (5-6 élèves maximum).

Ils mènent également des actions de prévention, pour prévenir l'apparition de difficultés (projet lecteur CP / accueil des PS).

Avec les enseignants, ils sont amenés à travailler avec tous les partenaires qui accompagnent les élèves (famille, orthophoniste, membres du Programme de Réussite Educative...).

Les parents sont systématiquement informés lorsqu'une aide spécialisée est mise en place avec le RASED.

➤ Enseignement italien

Mme Trux Addario (enseignante de CM1) assure les cours d'italien pour tous les élèves de CM1 et de CM2. Mme Galant, Mme Stevenant et Mr Ferlay enseigneront l'anglais lors d'échanges de services.

➤ Cours EILE (Enseignement International de Langues Etrangères)

Ce sont des cours optionnels proposés en-dehors du temps scolaire aux élèves du CE1 au CM2. Une enquête a été transmise aux familles en février/mars 2025. Il était proposé des cours de turc, d'arabe, de portugais ou d'italien.

Les enseignants ne sont pas des enseignants de l'Education Nationale.

Les professeurs qui prennent en charge les élèves volontaires pour les cours d'EILE sont mis à disposition de la France gratuitement par les pays partenaires. Leur recrutement fait l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences requises pour enseigner à des enfants qui ont entre 7 et 11 ans. Ces compétences sont régulièrement contrôlées par les Inspecteurs de l'éducation nationale.

Les cours d'arabe débutent le samedi 8 novembre à l'Espace Duret.

Une professeur de turc est nommée mais elle est en attente de son visa. Les familles concernées sont informées.

Il n'y a pas de professeurs proposés par les consulats portugais et italien.

2. Règlement intérieur : validation

L'ensemble du conseil a reçu le règlement intérieur utilisé en 2024-2025.

Les enseignants de l'élémentaire souhaitent une modification de l'article 4 Hygiène et sécurité sous l'onglet Dispositions particulières.

Le 1^{er} paragraphe est supprimé et est remplacé par : « En maternelle et en élémentaire, aucun jeu venant de la maison ne peut être accepté. Les objets de valeurs (telles les montres connectées ou les trottinettes électriques) sont interdits. Ces consignes sont également valables sur les temps périscolaires. »

Le règlement est modifié et est adopté à l'unanimité.
Il sera ensuite diffusé à toutes les familles.

3. Projets spécifiques 2025-2026

Pour l'ensemble du groupe scolaire : prévention et lutte contre le harcèlement (pHAre)

- 6 novembre - participation à la journée nationale de lutte contre le harcèlement : dress code (arborer un code couleur vestimentaire ; au choix VERT comme le ruban « Non au harcèlement », BLEU ou JAUNE comme le programme pHAre) ; actions menées dans les classes à partir d'albums, vidéos et chansons
- 10h d'apprentissage :
Ces 10 heures ont vocation à :
 - aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement : comprendre ce phénomène, connaître ses conséquences, y compris en matière de cyberharcèlement, et apprendre à s'en prémunir tout en protégeant les autres ;
 - développer les compétences psychosociales des élèves, notamment l'empathie, pour améliorer la qualité des relations et favoriser l'estime de soi et le respect d'autrui.
- Passation du questionnaire d'auto-évaluation du CE2 jusqu'au CM2

Maternelle

- Ateliers parents-enfants
- Espaces à scénario en lien avec la littérature jeunesse : Le jeu d'imitation s'appuie sur la reproduction différée de scénarios de la vie courante. À l'école, dans des espaces aménagés à cet effet, les enfants retrouvent des décors et des objets familiers. Ceux-ci vont déclencher la reproduction d'actions ou de chaînes d'actions.
Ils permettent aux élèves de s'exercer à des compétences spécifiques, telles que développer le vocabulaire, la communication, la coopération, la résolution de problèmes, la pensée logique, etc.
- Projet danse avec un partenariat avec la Cité éducative et Pôle en Scène Partenariat
- Accompagnement à la parentalité avec PAPOTO
- Intervention "Mt 'Dents " : 2 intervenants de la CPAM viendront en classe pour parler des dents et de l'hygiène bucco dentaire (les directives de l'éducation nationale ont évolué : jusqu'à l'an dernier cette sensibilisation se faisait en CP)

Elémentaire

CP

- De l'œuf à la poule : installation d'une couveuse (financement école et Ville)

CE1

- Initiation à la langue des signes avec intervenante extérieure : développer l'expressivité des élèves tout en l'enrichissant au moyen des signes de la LSF (financement école et Ville)
C'est un projet pluridisciplinaire basé sur une initiation à la LSF et au respect de la différence.
La finalité de ce projet sera de créer des scénettes en lien avec le quotidien mais aussi la prévention et la lutte contre le harcèlement

CE2

- Opéra de Lyon : spectacle Baoum (financement école)
- 1 classe a répondu à l'appel à projet PTEAC Parcours Cirque « L'empreinte de nos gestes » (financement école, Ville et DAAC)
- 1 classe participe au projet danse en partenariat avec la Cité éducative et Pôle en Scène (financement cité éducative)

CM1

- Les 2 enseignantes ont répondu à l'appel à projet PTEAC Parcours Sciences et Médias « L'empreinte de l'eau » (financement école, Ville et DAAC)

CM2

- Projet laïcité : séances hebdomadaires et visites de différents instituts culturels et lieux de culte (financement cité éducative)

Périscolaire

- Tous les lundis de 14h à 16h, l'équipe prépare les activités manuelles selon différentes thématiques.
- Un programme d'activités sportives et artistiques est proposé par période. Une maquette d'informations est ensuite affichée à destination des familles.
- Parcours découverte : des intervenants viennent toutes les semaines ainsi que les bénévoles de l'association Lire et faire lire (en maternelle et élémentaire).
- Travail personnel pour tous les enfants d'élémentaire le lundi soir
- Projet sportif : participation à un tournoi de foot inter-écoles
- Projet tri des déchets alimentaires (Installation et utilisation d'un composteur)
- Accueil des élèves de GS au self pour les préparer avant leur arrivée au CP

4. Questions des représentants des parents d'élèves FCPE

Actions pédagogiques et éducatives

- Quels sont les projets des enseignants prévus cette année ? [Réponses dans le CR \(3. Projets spécifiques 2025-2026\)](#)
- Les parents ont été très heureux d'organiser la fête de l'école, est-il envisagé de pouvoir la réorganiser cette année ? **OUI**
- Les enfants de familles non francophones, ont-ils un dispositif d'aide aux devoirs ou de soutien spécifique ? est-il possible de les aiguiller vers des éventuels services de la ville ? [les parents peuvent inscrire les enfants à l'aide aux devoirs proposée par le centre social et culturel Gérard Philippe ; avec accord des parents, les enseignants peuvent faire une](#)

demande d'accompagnement par le PRE de la ville.

- Des sorties scolaires sont prévues cette année ? Oui, comme toutes les années. Les parents sont informés en amont de chaque sortie.

Conditions d'intégration des enfants handicapés

Combien d'AESH manque-t-il par rapport aux nombres d'élèves en besoin ? Il n'y a pas de manque.

Moyens alloués à l'école

Quels achats ou projets sont prévus avec le montant de 1600€ reversés par les parents suite à la fête de l'école ? Pour exemple : achats de matériel pour les cours, financement de sorties scolaires ou spectacles

Activités périscolaires

- Il y a des retours des parents sur des incidents pendant les récréations et sur le temps de la cantine du midi, dus entre autres à un manque de surveillants. Suite au passage payant du périscolaire et à la baisse de la fréquentation, le personnel est-il suffisant et bien formé ? comment sont gérées les éventuelles absences ?
 - un enfant blessé par une assiette cassée. L'enfant a dû être pris en charge par les pompiers. Le protocole de prise en charge a été respecté : une animatrice a maintenu la pression sur la plaie, la directrice du périscolaire a immédiatement appelé les pompiers et la responsable de la cantine a prévenu la maman, les autres élèves ont continué à être pris en charge par les animateurs.
 - un enfant a fait une fausse route et les surveillants ne s'en sont pas aperçus. La sœur a pris en charge le petit en lui faisant recracher la nourriture. CORRECTION : c'est un agent de la cantine qui a pris en charge l'enfant qui avait eu la mauvaise idée d'engloutir tous les desserts d'un autre élève alors qu'il y avait son camarade blessé à prendre en charge.
 - une bousculade a engendré une dent cassée. La surveillance active de tous les adultes n'empêche malheureusement pas toujours les accidents (comme cela peut être également le cas pour des parents dans la sphère privée)
 - Un enfant a fait une chute et s'est cassé le coude. Sur le temps scolaire, tous les enseignants sont de surveillance pendant la récréation et sur les temps périscolaires, le taux d'encadrement est respecté. Dans cette situation, les consignes du jeu avaient été données, les enfants étaient en ligne pour débiter et un enfant en a poussé un autre ce qui a entraîné la fracture du bras
- Est-il possible de remettre en place les médiateurs sur la base du volontariat des élèves, afin d'essayer d'apaiser certaines situations ? C'est en réflexion
- Comment les parents d'élèves peuvent participer ? Nous demandons à travailler en confiance avec les parents. Nous sommes et restons à l'écoute. Un échange dans les plus brefs délais évite les rumeurs ou les mauvaises interprétations.
Le plan Vigipirate renforcé ne permet pas la présence d'adultes extérieurs à l'équipe d'animation du périscolaire. Une visite sur site peut être proposée à 3 représentants des parents d'élèves sur le temps du midi ou du soir (une fois par an) => sur demande par mail à education@ville-bron.fr et soumis à validation par le service.

Travaux et aménagements :

- Le calendrier des travaux est respecté ? quelles sont les prochaines étapes ? Le restaurant a été ouvert au 1er septembre.
Prochaine étape : livraison de la partie extension début décembre et fin de la réhabilitation élémentaire B début janvier.
- Lors de la rentrée, des nombreux parents étaient désorientés par rapport à la nouvelle organisation. Les nouveaux parents des enfants en PS ne connaissaient pas les passages. Il

serait pratique d'avoir un message par mail lors des réorganisations et au moment des rentrées de septembre. Le gardien et la directrice étaient positionnés aux 2 points d'entrée sur le site pour guider les parents. Les parents de PS ont eu les informations lors du rendez-vous d'admission.

- Quand l'entrée de la maternelle coté Gagarine sera ouverte et opérationnelle ? La Directrice fait le choix de ne pas l'ouvrir sur l'année scolaire 2025-2026 car les effectifs actuels des adultes ne permettraient pas de sécuriser les flux des enfants jusqu'aux classes puisque les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le bâtiment au regard du plan Vigipirate.
- Au moment de l'ouverture de l'entrée maternelle coté Gagarine, sera-t-il possible de passer tout de même par la cour de la maternelle pour pouvoir croiser les enseignantes et passer des petits messages ? Il n'y aura pas 2 entrées pour l'école maternelle
- Sur le plan qui a été présenté à la population avant le début des travaux par M. le Maire, une contre-allée avec une dépose minute était prévue coté Gagarine. Ce projet sera bien respecté ? Il s'agissait d'une option, le dépose minute ne se fera pas
- Lors du dernier conseil d'école on nous a communiqué que la Métropole allait aménager une zone de rencontre sur la rue Louis pour une circulation apaisée. A la rentrée nous avons retrouvé une route prise par des travaux importants. Quel est le calendrier de ces travaux et qu'est-il prévu pour que la route soit enfin sécurisée ? Il y a actuellement des travaux de voirie de Dalkia qui perturbent tout le quartier de Terrailon, mais destinés à alimenter en chauffage urbain l'école Jean Moulin, mais aussi des copropriétés dans le quartier (cf courrier adresse aux riverains le 4/08).

Cela a chamboulé le projet de mise en Zone de Rencontre de la rue Louis qui a été redemandé dans la programmation 2026 à la Métropole + la demande d'enfouissement des réseaux aériens de la rue pour 2026.

- Le contournement piéton reste souvent ouvert durant la journée. Quand sera-t-il fermé et sécurisé durant les temps de l'école et après ? Le contournement piéton est ouvert à 7h30 et refermé à 18h30 les jours d'école. L'enceinte scolaire est par contre bien ouverte et refermée aux horaires des entrées et sorties des élèves.
- Le grand portail est toujours ouvert, est ce que durant le temps des travaux pour faciliter le passage des ouvriers ? Il reste ouvert pour donner l'accès au contournement piéton de 7h30 à 18h30 les jours d'école.
- Hors horaires d'école, des nombreuses voitures se garent sur l'allée centrale pour déposer les enfants aux activités du gymnase Jean Moulin en contournant les plots. Une sécurisation est à envisager, pour des raisons de sécurité et pour protéger l'enrobé tout neuf. L'accès au parvis de l'école va être interdit, par l'extension du mur de clôture existant.
- Peut-on indiquer aux parents qu'il y a un parking gratuit au niveau du boulodrome, pour limiter le nombre de véhicules stationnés en double file ? Une demande va être faite à la Métropole, pour savoir s'il est possible d'installer un panneau sur la rue Youri Gagarine, vers l'angle de la rue Marcel Sembat
- Quel aménagement est prévu pour l'espace devant l'école, au niveau de l'ancien air de sport, coté Gagarine ? D'ici fin novembre, la Métropole va réaliser un plateau en lieu et place des « coussins lyonnais » existants, ces travaux permettront de mieux sécuriser la sortie de l'école. Des arrêts de bus vont être créés à côté pour préfigurer une ligne de bus TCL qui passera bientôt dans la rue Gagarine, la ligne 52.
- Un panneau de rappel à la prudence pour trottinettes (surtout électriques) et vélos qui parcourent le contournement piéton, notamment au moment de grand afflux. Ce projet peut être étudié, une demande sera faite en ce sens auprès des Services Techniques et Service Communication.

Organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

- Concours Kangourou des mathématiques : les enseignants en auraient-ils envie ? Comment financer ? [Les enseignants mènent d'autres et ne sont pas intéressés](#)
- Les parents élus proposent d'installer une boîte à livres à l'entrée de l'école pour échanger des lectures. Pouvons-nous envisager cela ? [Les enseignants sont favorables à ce projet. Le projet peut être étudié en lien avec la Directrice de l'école.](#)
[Est-ce que cette boîte à livres sera installée à l'intérieur de l'enceinte scolaire donc réservée aux élèves ou à l'extérieur ouverte sur le quartier ?](#)

Fin de séance : 20h

Secrétaire de séance : la directrice

Prochains conseils d'école : lundi 2 février 2026 et jeudi 4 juin 2026

La Directrice, Isabelle Da Silva